



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 13/12/16

Reçu en Préfecture le : 14/12/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 12 décembre 2016
D-2016/538

Aujourd'hui 12 décembre 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Interruptions de séance de 17h03 à 17h14 et de 19h40 à 20h20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

*Mme Michèle DELAUNAY absente de 17h45 à 20h20; Mme Magali FRONZES absente de 18h05 à 21h13;
Mr Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 18h55; Mr Vincent FELTESSE présent jusqu'à 21h*

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Emmanuelle AJON

Actions culturelles et cinématographiques pour les écoles maternelles et élémentaires. Année 2016-2017

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, la Ville de Bordeaux, en collaboration avec la Direction des Services de l'Education Nationale de la Gironde, a mis en place les opérations suivantes :

- Escapade avec l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine (ONBA),
- Escapade à l'Opéra,
- École et Cinéma.

Cette dernière action est financée par le Ministère de la Culture (Centre National de Cinématographie), le Ministère de l'Education Nationale (Direction des Écoles) et les Communes.

Elle s'adresse aux élèves de grande section des écoles maternelles et aux élèves des écoles élémentaires (cycle 2 et 3) et bénéficiera d'une ouverture aux petites et moyennes sections à raison d'une séance sur l'année scolaire.

L'objectif de cette action consiste à :

- former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique en salle à partir de la visualisation d'œuvres du patrimoine et d'œuvres contemporaines,
- offrir des possibilités de formation aux enseignants qui participent à ce dispositif.

Dans cette perspective, la compréhension du langage cinématographique, l'appréhension du réel et de l'imaginaire sont particulièrement recherchés par une approche pratique :

- projection en salle d'un choix de films représentatifs des expressions cinématographiques passées et contemporaines,
- mise à disposition des enfants et des enseignants d'une documentation pour compléter leur approche du film,
- mise en place de stages pour les enseignants (formation à l'histoire et aux langages cinématographiques).

A Bordeaux, cette opération a débuté en septembre 1997.

Pour l'année scolaire 2016-2017, 28 classes des écoles maternelles et élémentaires suivantes participent au projet :

- A. Dupeux, maternelle
- Stéhélin, A. France, A. Meunier, A. Barraud, Dupaty, Loucheur, J. Ferry, Flornoy, S. Mendes, P. Doumer, J. Prevert, R. Poincaré, Nuyens, C. Vernet, Vieux Bordeaux, P. Bert, Stendhal, élémentaires.

Les élèves de grande section, soit 60 élèves, vont ainsi bénéficier de la programmation d'une production au :

1^{er} trimestre :

- "Goshu le violoncelliste" - d'Isao Takahata

2^{ème} trimestre :

- "Voyage de rêve", programme de 5 courts métrages (L'arc-en-ciel, Le Petit Cousteau, Demain il pleut, Le Kiosque et La Carte)

3ème trimestre :

- "Le temps qu'il fait", programme de 3 courts métrages ("L'ondée" de David Coquard-Dassault, "La maison démontable" de Buster Keaton et "Le jardin" de Marie Paccou)

Les élèves du CP au CM2, soit 730 élèves, vont ainsi bénéficier de la programmation de trois productions au :

1^{er} trimestre :

- "Goshu le violoncelliste" d'Isao Takahata (film commun cycles 2 et 3)

2^{ème} trimestre :

- "Le chien jaune de Mongolie" de Byambasuren Davaa (film commun cycles 2 et 3)

3^{ème} trimestre :

- "Jour de fête" de Jacques Tati (cycles 2)
- "E.T. l'extra-terrestre" de Steven Spielberg (cycle 3)

La Ville de Bordeaux est sollicitée pour prendre en charge le prix d'entrée fixé à 2.40 € par séance et par élève, soit un montant de 5 688,00 € pour l'année 2016-2017.

En conséquence, je vous demande Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant local pour le premier trimestre de l'année scolaire 2016-2017 et à régler les entrées aux cinémas Le Festival (association Flip Book), l'UGC et l'Utopia.

La dépense sera imputée sur le programme PO66O001 - accompagnements des activités éducatives - fonction 213 - compte 6188.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 12 décembre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Emmanuelle CUNY

AVENANT LOCAL
ÉCOLE ET CINÉMA EN GIRONDE
POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE
2016-2017

Concernant

La commune de BORDEAUX, commune associée au dispositif, représentée par Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, Place Pey-Berland, 33000 BORDEAUX.

Vu la convention triennale d'objectifs signée le 25/01/2014 entre M. l'Inspecteur d'académie de la Gironde, M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles d'Aquitaine, M. le Directeur du CRDP d'Aquitaine, Mme la Directrice du CDDP de la Gironde, M. le Président de l'association Cinéma Jean Eustache

Vu la décision municipale du enregistrée par les services préfectoraux le

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

Le présent avenant a pour objet de définir les modalités du partenariat entre les signataires pour permettre la participation des écoles de BORDEAUX au dispositif « École et Cinéma » en Gironde au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2016-2017.

Article 2 :

La coordination départementale du dispositif École et Cinéma pour la Gironde valide l'inscription des écoles et des classes suivantes :

- BERNARD CHRISTINE, école Stehelin
- BOUTHONNIER CELINE, école Anatole France
- CAMUS CLAIRE, école André Meunier
- COLETTA CAROLINE, école Albert Barraud
- COLLIGNON CAROLINE, école Dupaty
- COURGEON MYLENE, école Loucheur
- DONIAS SUZANNE, école Jule Ferry
- DUPRAT-CARTRON EMILIE, école Flornoy
- FASSIER AURELIE, école Vieux-Bordeaux
- FERRAN NATHALIE, école Dupaty
- GIBERTAUD EMILIE, école Sousa-Mendès
- LADONNE GAELLE, école Paul Doumer
- LAHONTAA MARIE-PIERRE, école Jacques Prévert
- LARONZE STEPHANE, école Raymond Poincaré
- LASSALLE LAURE, école Dupaty

- LAVERGNE THIBAUT, école Nuyens
- LE MOING JULIETTE, école Dupaty
- LITTY RACHEL, école Raymond Poincaré
- MASSIAS EVA, école Carle Vernet
- QUENOT MARIE-PAULE, école Sousa Mendès
- RAYMOND ANNE-GAELLE, école Sousa Mendès
- ROUSSEAU ELODIE, école Vieux-Bordeaux
- ROUX CAROLINE, école Sousa Mendès
- SAUSSES YOLANDE, école Vieux-Bordeaux
- TREBAOL CLAUDIE, école Paul Bert
- TUJAGUE-LAZARE CHRISTINE, école Stendhal
- CHAVANNE SYLVIE, école maternelle Alphonse Dupeux
- DONIER ISABELLE, école maternelle Alphonse Dupeux

soit un total de 28 classes.

La coordination départementale s'engage à mettre en œuvre auprès des enseignants toutes les actions d'information, d'accompagnement, de conseil, de formation et à leur diffuser les documents d'accompagnement des films proposés dans le cadre du dispositif.

Article 3 :

Les communes associées à École et Cinéma en Gironde participent au financement du dispositif en l'inscrivant dans leur politique d'accompagnement des actions culturelles ou scolaires et dans la politique de la ville (CEL, Education prioritaire, etc.).

La commune s'engage à prendre en charge, dans la mesure du possible :

- le coût de la billetterie pour les projections des films organisées par le cinéma Utopia et le cinéma UGC de Bordeaux (et le cinéma Le Festival de Bègles pour l'école Carle Vernet), sur présentation de factures par l'exploitant de la salle,
- le coût des transports des élèves et des enseignants entre l'école et le cinéma,
- la mise à disposition de l'école des équipements et agents communaux nécessaires en tant que de besoin (notamment pour accompagner les sorties des élèves se rendant au cinéma dans ce cadre).

Le présent avenant annuel est établi pour le premier trimestre de l'année scolaire 2016-2017. Il pourra être prorogé après accord et actualisation des différents partenaires, ou dénoncé par l'une ou l'autre des parties.

Le présent avenant est signé en 2 exemplaires, dont un devra être retourné au coordinateur cinéma du dispositif : Cinéma Jean Eustache – 7 rue des Poilus – 33600 Pessac.

Fait à BORDEAUX, le

Monsieur le Maire.....,
Maire de BORDEAUX